

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00169

Numéro SIREN : 840 666 002

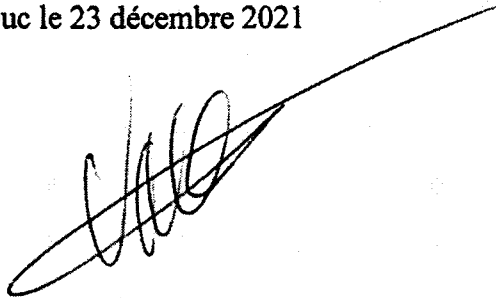
Nom ou dénomination : 3P - 3D

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000068

Toute fausse déclaration relative à la demande de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à Bar le Duc le 23 décembre 2021

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

NB : Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n° 2016-296 du 11 mars 2016, cette déclaration s'applique aux comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2015 et déposés au greffe à compter du 7 août 2016.

(1) Informations telles que figurant au RCS.



COMPTES ANNUELS

SASU 3P-3D

8 Impasse Kulhmann

55000 BAR LE DUC

Exercice clos le : 30 juin 2021

APE : 7112B

SIRET : 84066600200018

Bilan certifié conforme l'original

Varinot Christophe

Le Président de 3P-3D

YZICO SAS - 7 rue Antoine Durenne CS 80236 55000 BAR-LE-DUC - Tél : 0329792666

Siège social : 109 boulevard d'Haussonville - CS 44112 - 54041 Nancy Cedex - Tél : 03 83 27 08 00
SAS au capital de 17 517 000 €, inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France.
Membre de la CRCC Est. SIREN n°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

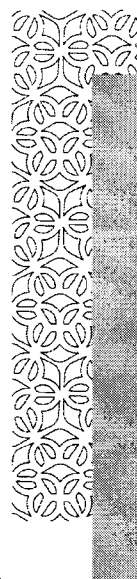
Yzico.fr

SOMMAIRE

Synthèse des Comptes Annuels	3
Attestation/Rapport	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Détail des Comptes	9
Bilan Actif Détaillé	10
Bilan Passif Détaillé	11
Compte résultat détaillé	12
Tableaux de Gestion	14
S.I.G. détaillés	15
Annexes Comptables	17
Imprimés Fiscaux	18
Réel simplifié BIC	19



Synthèse des Comptes Annuels



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SASU 3P-3D

Pour l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 06/09/2018, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

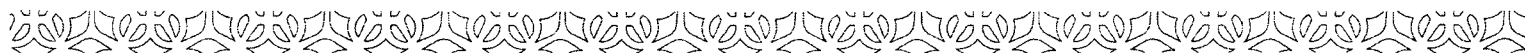
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	27 009,12	€
Chiffre d'affaires	24 565,50	€
Résultat net comptable	3 847,42	€

Fait à BAR LE DUC,
Le 29/09/2021.

Thibault VAUTRIN,
Expert-comptable.



Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ACTIF	Valeurs au 30/06/21			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/06/20
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 582,50	1 582,50		508,45
Autres immobilisations corporelles	7 132,04	5 741,00	1 391,04	3 768,38
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 714,54	7 323,50	1 391,04	4 276,83
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	990,54		990,54	1 022,22
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				1 176,50
Autres créances (3)	341,40		341,40	319,67
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24 286,14		24 286,14	16 814,06
Charges constatées d'avance (3)				65,76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 618,08		25 618,08	19 398,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	34 332,62	7 323,50	27 009,12	23 675,04

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 2 000,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs
au 30/06/21

Valeurs
au 30/06/20

2 000,00

2 000,00

200,00

3 712,50

-3 690,44

3 847,42

7 602,94

9 759,92

5 912,50

377,04

810,71

10 136,96

6 723,21

13 753,19

31,60

12 766,48

2 100,97

2 499,75

1 018,00

1 654,00

16 872,16

16 951,83

27 009,12

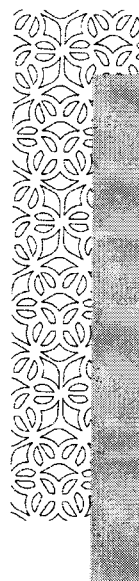
23 675,04

16 872,16

16 951,83



Détail des Comptes



ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Installations tech., matériel et outillages indus.

21540000 MATERIEL INDUSTRIEL

28154000 AMORT. MAT. INDUSTRIEL

Autres immobilisations corporelles

21830000 MAT BUREAUX INFORMATIQUE

28183000 AMORT. MAT. BUREAU INFORM.

Immobilisations financières (2)

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approv.

31100000 STOCKS MATIERES PREMIERES A

32220000 STOCKS PROD.ENTRETIEN

Créances (3)

Créances Clients et comptes rattachés (3)

411DIVERS CLIENTS DIVERS

Autres (3)

44566000 TVA DEDUCTIBLE ABS

44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES

Disponibilités

51210000 CAISSE D'EPARGNE

51211000 CAISSE D'EPARGNE EXCEDENT PRO

Charges constatées d'avance (3)

48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE

TOTAL ACTIF CIRCULANT

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs nettes au 30/06/21	Valeurs nettes au 30/06/20	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.		508,45	-508,45	-100,00
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	1 582,50	1 582,50		
28154000 AMORT. MAT. INDUSTRIEL	-1 582,50	-1 074,05	-508,45	-47,34
Autres immobilisations corporelles	1 391,04	3 768,38	-2 377,34	-63,09
21830000 MAT BUREAUX INFORMATIQUE	7 132,04	7 132,04		
28183000 AMORT. MAT. BUREAU INFORM.	-5 741,00	-3 363,66	-2 377,34	-70,68
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 391,04	4 276,83	-2 885,79	-67,47
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	990,54	1 022,22	-31,68	-3,10
31100000 STOCKS MATIERES PREMIERES A	967,69	977,40	-9,71	-0,99
32220000 STOCKS PROD.ENTRETIEN	22,85	44,82	-21,97	-49,02
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)		1 176,50	-1 176,50	-100,00
411DIVERS CLIENTS DIVERS		1 176,50	-1 176,50	-100,00
Autres (3)	341,40	319,67	21,73	6,80
44566000 TVA DEDUCTIBLE ABS	1,40		1,40	
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	340,00	319,67	20,33	6,36
Disponibilités	24 286,14	16 814,06	7 472,08	44,44
51210000 CAISSE D'EPARGNE	14 280,83	16 814,06	-2 533,23	-15,07
51211000 CAISSE D'EPARGNE EXCEDENT PRO	10 005,31		10 005,31	
Charges constatées d'avance (3)		65,76	-65,76	-100,00
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE		65,76	-65,76	-100,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 618,08	19 398,21	6 219,87	32,06
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	27 009,12	23 675,04	3 334,08	14,08

PASSIF	Valeurs au 30/06/21	Valeurs au 30/06/20	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 000,00)	2 000,00	2 000,00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	2 000,00	2 000,00		
Réserves				
Réserve légale	200,00		200,00	
10610000 RESERVE LEGALE	200,00		200,00	
Autres réserves	3 712,50		3 712,50	
10680000 AUTRES RESERVES	3 712,50		3 712,50	
Report à nouveau		-3 690,44	3 690,44	100,00
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-3 690,44	3 690,44	100,00
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	3 847,42	7 602,94	-3 755,52	-49,40
SITUATION NETTE	9 759,92	5 912,50	3 847,42	65,07
Subventions d'investissement	377,04	810,71	-433,67	-53,49
13100000 SUBVENTION EQUIPEMENT	1 301,00	1 301,00		
13900000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-923,96	-490,29	-433,67	-88,45
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 136,96	6 723,21	3 413,75	50,78
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL CAPITAUX PROPRES				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)		31,60	-31,60	-100,00
51810000 INTERETS COURUS A PAYER		31,60	-31,60	-100,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 753,19	12 766,48	986,71	7,73
45510000 C/C MONSIEUR VARINOT	13 753,19	12 766,48	986,71	7,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 100,97	2 499,75	-398,78	-15,95
401DIVERS FOURNISSEURS DIVERS	28,60	468,05	-439,45	-93,89
401MARKER MAKER SHOP	23,98	116,50	-92,52	-79,42
401OVH OVH	8,39	8,39		
40810000 FRS FACT NON PARVENUES	2 040,00	1 915,20	124,80	6,52
Dettes fiscales et sociales	1 018,00	1 654,00	-636,00	-38,45
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES	679,00	691,00	-12,00	-1,74
44550000 REGULARISATION TVA BILAN	5,00	72,00	-67,00	-93,06
44580000 CA3 FIN DE PERIODE	334,00	695,00	-361,00	-51,94
44587000 TVA SUR CLIENTS DEBITEURS		196,00	-196,00	-100,00
TOTAL DETTES	16 872,16	16 951,83	-79,67	-0,47
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	27 009,12	23 675,04	3 334,08	14,08

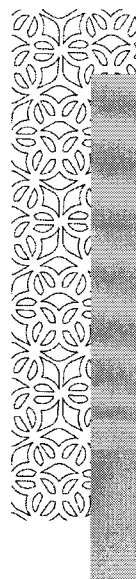
(1) Dont à moins d'un an

16 872,16

16 951,83



Tableaux de Gestion



Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	en %	Du 01/07/19 Au 30/06/20	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	24 565,50	100	20 158,64	100	4 406,86	21,86
Ventes de marchandises	13 596,33	100,00	19 406,34	100,00	-5 810,01	-29,94
70705000 VENTES MARCHANDISES 20%	13 596,33	100,00	19 406,34	100,00	-5 810,01	-29,94
- Coût d'achat des marchandises vendues	10 197,45	75,00			10 197,45	
60705000 ACHATS MARCHANDISES 20%	10 197,45	75,00			10 197,45	
MARGE COMMERCIALE	3 398,88	25,00	19 406,34	100,00	-16 007,46	-82,49
Production vendue (biens et services)	10 969,17	100,00	752,30	100,00	10 216,87	
70605000 PRESTATIONS SERVICES 20.00%	10 800,00	98,46	719,30	95,61	10 080,70	
70850000 PORTS FRAIS ACCESSOIRE FACT	169,17	1,54	33,00	4,39	136,17	412,64
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 969,17	100,00	752,30	100,00	10 216,87	
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	24 565,50	100,00	20 158,64	100,00	4 406,86	
- Matières premières	2 409,86	21,97	5 538,90	736,26	-3 129,04	-56,49
60105000 ACHAT MATIERES PREMIERES 20%	2 378,18	21,68	5 733,73	762,16	-3 355,55	-58,52
60310000 VAR STOC MAT 1È FOUR	9,71	0,09	-150,01	-19,94	159,72	-106,47
60321000 VAR.STOCKS MATIER.CONSUMMABLE	21,97	0,20	-44,82	-5,96	66,79	-149,02
MARGE DE PRODUCTION	8 559,31	78,03	-4 786,60	-636,26	13 345,91	-278,82
MARGE BRUTE TOTALE	11 958,19	48,68	14 619,74	72,52	-2 661,55	-18,21
- Autres achats	1 073,64	4,37	928,48	4,61	145,16	15,63
60614000 ELECTRICITE	382,27	1,56	247,90	1,23	134,37	54,20
60615000 GAZ	173,37	0,71	78,20	0,39	95,17	121,70
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	425,35	1,73	76,34	0,38	349,01	457,18
60640000 FOUR ADMINIS BUREAUX	92,65	0,38	526,04	2,61	-433,39	-82,39
- Charges externes	3 878,38	15,79	2 932,99	14,55	945,39	32,23
61570000 SERVICES INFORMATIQUES	216,86	0,88	79,25	0,39	137,61	173,64
* 61600000 ASSURANCE MULTIRISQUE	255,13	1,04	257,46	1,28	-2,33	-0,90
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 700,00	6,92	1 596,00	7,92	104,00	6,52
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	30,45	0,12	30,45	0,15		
62280000 HONORAIRES DIVERS	15,73	0,06	18,92	0,09	-3,19	-16,86
62420000 TRANSPORTS/VENTES			96,41	0,48	-96,41	-100,00
62510000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	791,00	3,22	228,00	1,13	563,00	246,93
62610000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	50,01	0,20			50,01	
62620000 INTERNET	287,94	1,17	239,95	1,19	47,99	20,00
62630000 TELEPHONE MOBILE	252,13	1,03	91,94	0,46	160,19	174,23
62700000 SERVICES BANCAIRES	279,13	1,14	294,61	1,46	-15,48	-5,25
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	7 006,17	28,52	10 758,27	53,37	-3 752,10	-34,88
Total						
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	7 006,17	28,52	10 758,27	53,37	-3 752,10	-34,88
+ Autres produits d'exploitation			0,22		-0,22	-100,00
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE			0,22		-0,22	-100,00
- Dotations amortissements et dépréciations	2 885,79	11,75	2 904,84	14,41	-19,05	-0,66
68112000 DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	2 885,79	11,75	2 904,84	14,41	-19,05	-0,66
- Autres charges d'exploitation	2,42	0,01			2,42	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	2,42	0,01			2,42	
Total	-2 888,21	-11,76	-2 904,62	-14,41	16,41	-0,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 117,96	16,76	7 853,65	38,96	-3 735,69	-47,57
+ Produits financiers	5,31	0,02			5,31	

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

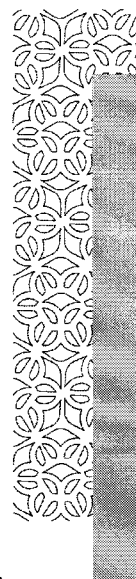
	Du 01/07/20 Au 30/06/21	en %	Du 01/07/19 Au 30/06/20	en %	Variation	
					en valeur	en %
76800000 INTERETS EXCEDENT PRO	5,31	0,02			5,31	
- Charges financières	30,52	0,12	50,00	0,25	-19,48	-38,96
66160000 INTERETS BANCAIRES	30,52	0,12	50,00	0,25	-19,48	-38,96
Total	-25,21	-0,10	-50,00	-0,25	24,79	-49,58
RÉSULTAT COURANT	4 092,75	16,66	7 803,65	38,71	-3 710,90	-47,55
+ Produits exceptionnels (1)	433,67	1,77	490,29	2,43	-56,62	-11,55
77700000 QUOTE SUBV INV VIREE RESUL EX.	433,67	1,77	490,29	2,43	-56,62	-11,55
- Impôt sur les bénéfices (IS)	679,00	2,76	691,00	3,43	-12,00	-1,74
69500000 IMPOTS S/ BENEFICES	679,00	2,76	691,00	3,43	-12,00	-1,74
Total	-245,33	-1,00	-200,71	-1,00	-44,62	22,23
RÉSULTAT EXERCICE	3 847,42	15,66	7 602,94	37,72	-3 755,52	-49,40

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

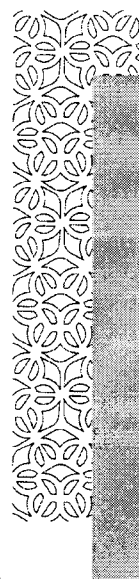


Annexes Comptables





Imprimés Fiscaux



Exercice ouvert le	01/07/20	et clos le	30/06/21	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SASU 3P-3D 8 Impasse Kulhmann 55000 BAR LE DUC			8 IMPASSE KULHMANN 55000 BAR LE DUC		
SIRET 8 4 0 6 6 6 0 0 2 0 0 0 1 8			Mél : c.varinot@3p3d.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Ingénierie, études techniques Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	
Bénéfice imposable à 15 %		4 526		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable			Nom et adresse du conseil		
YZICO SAS 7 rue Antoine Durenne CS 80236 55000 BAR-LE-DUC			YZICO SAS-VAUTRIN THIBAUT 7 rue Antoine Durenne CS 80236 55005 BAR LE DUC CEDEX		
Tél : 0329792666			Tél : 0329791860		
CGA/OMGA			Viseur conventionné		
(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 29/09/21 Lieu : BAR LE DUC		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Président		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Qualité et nom du signataire : VARINOT Christophe		
prestataire :			Signature		

[illegible]

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

J **DIVERS**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %
---------------	---

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 3P-3D						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 583	442		444		446	1 583				
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	7 132	472		474		476	7 132				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	8 715	492		494		496	8 715				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 074	532	508	534		536	1 583				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	3 364	562	2 377	564		566	5 741				
TOTAL		570	4 438	572	2 886	574		576	7 324				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3P-3D

Néant ☐ ***I****RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II**DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III**DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV**DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 4 913
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 2 983
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

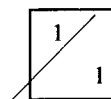
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SASU 3P-3D		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2020		et clos le : 30/06/2021	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2021

SIREN

8 4 0 6 6 6 0 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 3P-3D

ADRESSE (voie)

8 Impasse Kulhmann

CODE POSTAL

55000

VILLE

BAR LE DUC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M.

Nom patronymique VARINOT

Prénom(s)

Christophe

Nom marital VARINOT

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

200,00

Naissance : Date

06/06/1967

N° Département

55

Commune

LIGNY-EN-BARROIS

Pays

France

Adresse :

N°

8

Voie

impasse Kulhmann

Code Postal

55000

Commune

BAR-LE-DUC

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 30/06/2021

SIREN

8 4 0 6 6 6 0 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3P-3D

ADRESSE (voie) 8 Impasse Kulmann

CODE POSTAL 55000

VILLE BAR LE DUC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SASU SF-SL

Numéro de siret

84066600200018

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Désignations	Montant
Facture à recevoir FNP COMPTA 20202021	2 040
Total des charges à payer	2 040

Désignation de l'entreprise SASU 3F-3D
Numéro de siret 84066600200018

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	84066600200018	7112B
SASU 3P-3D 8 Impasse Kulhmann 55000 BAR LE DUC	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) 8 IMPASSE KULHMANN 55000 BAR LE DUC	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	4 526
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

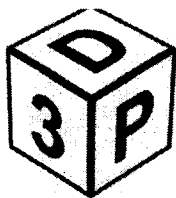
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	4 526
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		4 526
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.



3P- 3D
Prototypes, Pièces, Projets
en impression 3D

CHRISTOPHE VARINOT
8 impasse Kuhlmann 55000 BAR LE DUC
Tél. : 06 20 76 78 43 E-mail : c.varinot@3p3d.fr
www.3p3d.fr

PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES

DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 23/12/2021

3P-3D

SASU au capital de 2000 € (deux mille euros)

Dont le siège social se situe 8 Impasse Kuhlmann 55000 BAR LE DUC

Enregistrée au RCS de Bar le Duc sous le numéro 840666002

Je soussigné Christophe Varinot, agissant en qualité de Président et seul associé de la société 3P-3D
a pris des décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2021
- 2 Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2021
- 3 Conventions réglementaires conclues durant l'exercice clos le 30/06/2021
- 4 Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Président de la société

Résolution n° 1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n° 2 : Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 3847.42 € (trois mille huit cent quarante-sept euros et quarante-deux centimes). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

Au compte « autres réserves » : + 3 847.42 € s'élevant ainsi à 7 559.92 €

Résolution n°3 : Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 30/06/2021

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L 277-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30/06/2021

Résolution n°4 : Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Président de la société

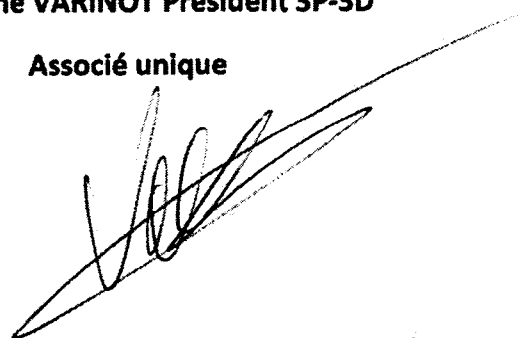
L'associé unique de la société décide de ne pas être rémunéré pour ses fonctions de Président de la société pour l'exercice clôturé.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Bar le Duc, le 23 décembre 2021

Christophe VARINOT Président 3P-3D

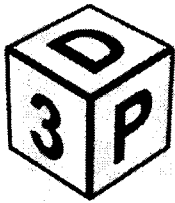
Associé unique



3P-3D : Prototypes, Pièces, Projets en impression 3D

N° Siret 840 666 002 00018 RCS Bar Le Duc

Code APE 7112B - SASU au capital de 2000 € - N° TVA intracommunautaire FR 55 840666002



3P- 3D
Prototypes, Pièces, Projets
en impression 3D

CHRISTOPHE VARINOT
8 Impasse Kuhlmann 55000 BAR LE DUC
Tél. : 06 20 76 78 43 E-mail : c.varinot@3p3d.fr
www.3p3d.fr

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) **Président, Mr Christophe VARINOT**

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux

articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: **VARINOT**

prénom: **CHRISTOPHE**

adresse ou dénomination: **SASU 3P-3D**

adresse du siège: **8 Impasse Kuhlmann 55000 BAR LE DUC**

numéro unique d'identification- (Siren): **840666002**

Signature **Le 23 décembre 2021**

*Le Président
Mr. Christophe VARINOT*

DEPOT DES DOCUMENTS COMPTABLES PAR VOIE ELECTRONIQUE
ACCORD
WISE PAR L'ARTICLE A.123-61

Pour effectuer la transmission électronique des documents comptables mentionnés à l'article R.123-111 du code de commerce, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels qui choisit ce mode de transmission conclut un accord avec le greffe territorialement compétent.

En utilisant ce service, la personne :

3P - 3D, Société par actions simplifiée à associé unique, 840666002
8 Impasse Kulhmann 55000 Bar-le-Duc

1. Reconnaît accepter les conditions générales qui définissent les règles et modalités du dépôt au service informatique sécurisé accessible par Internet permettant le dépôt légal des documents comptables au greffe du territorialement compétent.

Ce service est accessible sur www.infogreffe.fr.

L'envoi des documents est fait à la plateforme nationale de télécollecte dédiée (Infogreffe).

2. En application du présent accord, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels peut transmettre les documents exigibles, selon sa forme juridique, sous la forme numérique ou numérisée.

A cette fin, elle s'engage à :

- Accepter et respecter les règles de déclaration par voie électronique.
- Fournir une adresse électronique permettant les échanges nécessaires à la mise en oeuvre du présent accord.
- Télécharger les documents demandés dans les zones spécifiques en respectant impérativement l'ordre de transmission suivant :

- **Pour les sociétés françaises :**

- Bilan (actif, passif)
- Compte de résultat
- Annexes
- Rapport de gestion
- Rapport du président du conseil mentionné aux articles L.225-37 et L.225-68 pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé
- Procès verbal d'assemblée générale (AGO) approuvant les comptes incluant la résolution d'affectation des résultats.
- Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

- **Pour les sociétés à associé unique dont le gérant ou président assure personnellement la gérance ou la présidence :**

- Bilan (actif, passif)

- Compte de résultat
- Annexes
- Inventaire
- Proposition et décision d'affectation du résultat
- Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

○ **Pour le dépôt des comptes consolidés**

- Comptes consolidés
- Rapport sur la gestion du groupe
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
- Le cas échéant, rapport du conseil de surveillance

○ **Pour les sociétés étrangères**

- Documents comptables publiés dans l'Etat où elles ont leur siège.

3. La transmission des documents est assurée au format PDF.

Tous les documents sont regroupés dans un fichier PDF unique. La transmission finale est conditionnée à une visualisation aux fins de contrôle par le déposant.

4. Un récapitulatif est présenté au déposant mentionnant l'identité, l'adresse du siège, le numéro unique d'identification, l'énumération des documents déposés, ainsi que le coût du dépôt qui comprend les émoluments du greffier, la TVA, la redevance INPI et la redevance BODACC .
5. Le paiement du dépôt est effectué en ligne par carte bancaire sur un site sécurisé.
6. Signature de l'envoi par le déposant

- a. Lorsque le dépôt est effectué par le représentant légal ou par une personne habilitée par les textes régissant la forme de la société,

Indiquer les *nom, prénom, adresse et qualité du déposant*

En cochant la case prévue à cet effet, la personne mentionnée ci-dessus déclare sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et signe le présent dépôt qu'elle atteste certifier conforme aux comptes approuvés.

- b. Lorsque le dépôt est effectué par un mandataire (expert comptable, avocat ou autre)

Indiquer les *nom, prénom, adresse ou dénomination, forme juridique, adresse du siège, nom du déclarant et qualité, numéro unique d'identification,*.

en cochant la case prévue à cet effet, le mandataire atteste :

- avoir reçu mandat pour faire le dépôt au nom et pour le compte de la société X
- que les comptes annuels ont été certifiés conformes par son représentant légal ou la personne habilitée et déclare les déposer tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale .

Le mandataire signe électroniquement les documents transmis lors du dépôt avec une signature sécurisée au sens de l'article 1316-4 du code civil. La liste des certificats est consultable à l'adresse mentionnée à l'article A.123-4 II du code de commerce.

7. Fin de la procédure

Un message électronique de confirmation de l'envoi est adressé au déposant dès la réception des documents et le paiement effectué.

. Le dépôt est validé par le greffe territorialement compétent lorsque le dossier a été contrôlé complet et régulier.

- Le greffier adresse alors le certificat de dépôt électronique au déposant ainsi que la facture correspondante.

- Après validation du dépôt, le greffier en transmet un exemplaire à l'INPI par voie électronique, par l'intermédiaire de la plateforme nationale de télécollecte, pour satisfaire à l'obligation de dépôt en double exemplaire.

a. Le dépôt est refusé lorsque les documents ou une partie d'entre eux sont illisibles (documents trop sombres ou trop clairs, chiffres coupés ...), établis dans un format d'échange non prévu dans le présent accord, incomplets ou irréguliers.

Le déposant est informé sans délai du rejet de son dépôt par message électronique et des modalités de son remboursement.